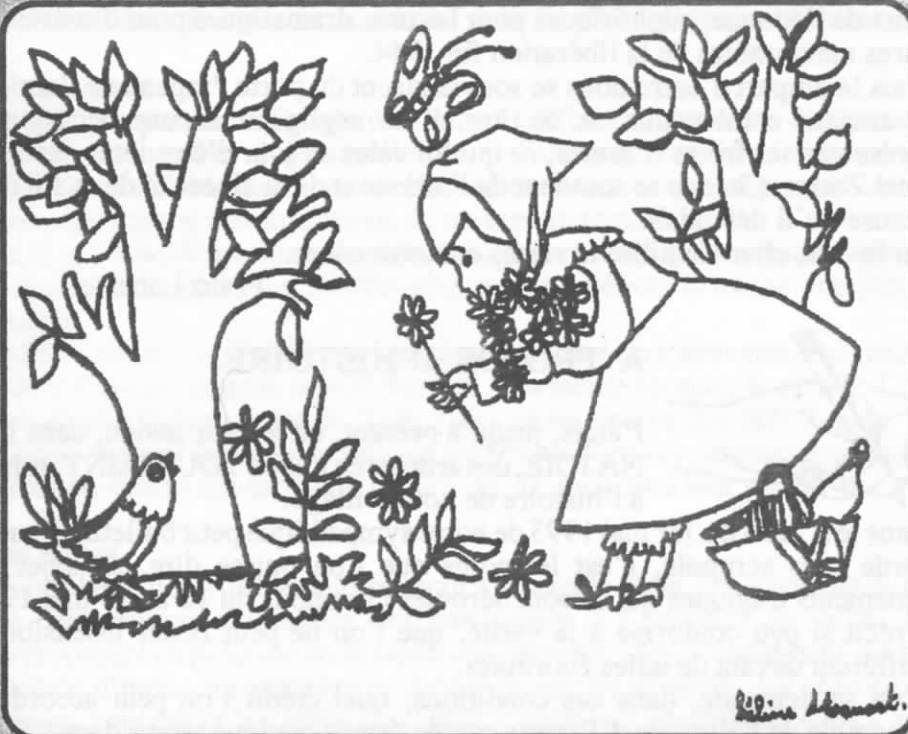


L'ERNAJOIE

Feuillet d'info mensuel publié pour la communauté Ernageoise
édité avec l'aide de l'ASBL Ernage Animation

N° 195 du 05 juin 1993



Editeur responsable : José JACOBS drève de Linoy, 6 - 5030 Ernage

Mise en page et impression : Roland VANHAUWAERT

Distribution : Eugène DEHOUX, Colette et Serge JORIS, Elisabeth LACROIX

Robert NOEL, Marie-Christine SCHÜMMER, Roland THOMAS

Les insertions pour le prochain numéro doivent parvenir avant le 20 du mois,

Parait le premier samedi du mois sauf au mois d'août.

Au revoir, Camille

Smaeghe! ais-je écrit correctement son nom! qu'importe puisque Camille nous était mieux connu, plus proche aussi, plus familier.

Je m'en voudrais de ne pas évoquer, pour les générations futures, sa mémoire dans l'R NA JOIE, car il fut certes une figure attachante de notre communauté villageoise.

Il était du Comité de l'association des «3x20» d'Ernage, l'un des membres les plus anciens.

Jusqu'à la fin de sa vie, il fut surtout le défenseur acharné et intrépide des causes «oubliées».

Chaque année, il allait fleurir, à Nil, le mémorial Georges Balza qui rappelle à ceux de l'époque, euphoriques pour les uns, dramatiques pour d'autres, les heures mémorables de la libération fin 1944.

Mais la plupart d'entre nous se souviendront du porte drapeau de l'amicale des anciens combattants. A ce titre, il ne négligeait aucune occasion de représenter ses frères d'armes, ce qui lui valut un jour d'être interviewé par Canal Zoom. Chacun se souvient de l'ardeur et de la sincérité de sa foi dans la cause qu'il défendait.

Au revoir, cher Camille, tu restes en notre cœur.

Franz Labarre.



A PROPOS D'HISTOIRE.

J'étais, jusqu'à présent, un lecteur assidu, dans l'R NA JOIE, des articles de l'abbé TOUSSAINT, relatifs à l'histoire de notre village.

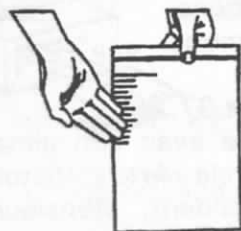
Dans le n° 194 du 1er mai 1993 de notre sympathique petit bulletin, l'auteur aborde sans scrupule, c'est le moins que l'on puisse dire, au sujet des événements tragiques qui se sont déroulés chez nous du 12 au 15 mai 1940, un récit si peu conforme à la vérité, que l'on ne peut rester insensible et indifférent devant de telles énormités.

L'on se demande, dans ces conditions, quel crédit l'on peut accorder à l'ensemble de l'Histoire d'Ernage contée depuis quelque temps dans l'R NA JOIE par le même auteur. Imaginons aussi que, dans quelques années, l'un ou l'autre enseignant initie, au moyen de ces textes, nos enfants ou petits-enfants à l'histoire locale, il n'y a pas de quoi être fier.

Au sujet de la tragédie de mai 1940, existent suffisamment de récits cohérents et dignes de foi, dans la mesure où ils émanent, pour la plupart, d'auteurs qui prirent une part très active aux événements et dont le témoignage est indiscutable.

Mais, au fait, les Errageois y sont restés si insensibles qu'il y a tout lieu de croire qu'ils ne se sont pas intéressés davantage au récit de l'abbé TOUSSAINT. Dans ce cas, tant mieux!

Franz LABARRE.



COURRIER D'UN LECTEUR.

J'ai pris connaissance avec étonnement de l'article reproduisant, dans un des récents envois de votre journal, un passage relatif à mai 1940, tiré d'un ouvrage de l'abbé TOUSSAINT, sur le village d'ERNAGE.

Ce texte est un ramassis d'inexactitudes liées sans doute à un manque d'informations et de témoignages à disposition de l'auteur.

J'éviterai deux écueils : mettre les erreurs en lumière et les rectifier. Il y a eu assez de travaux de valeur faits sur la question pour me dispenser de cette tâche. Mettre en cause la fiabilité générale de l'auteur.

Ce que je trouve très grave, et je pèse mes mots dans cette époque de « revisionnisme » historique, c'est que votre journal a choisi la veille des prochaines commémorations annuelles pour jeter le trouble dans les esprits à propos de cette bataille de GEMBLOUX, décidément bien « oubliée ». Plus grave encore, que votre Rédaction, bien informée à ma connaissance, des faits historiques n'a pas jugé bon de mettre en garde les lecteurs ou n'a pas fait jouer son esprit critique en sautant des passages et les remplaçant par des pointillés, tout en expliquant le pourquoi, frise la légèreté ou l'inconscience ; en vous accordant le bénéfice du doute quant à l'intention de faire de la provocation.

Votre journal a rendu un très mauvais service à la cause du Souvenir, à laquelle beaucoup de Gembloutois se consacrent depuis très longtemps. Ils auront à nouveau pas mal d'efforts à faire pour faire oublier ce « couac » par les vrais auteurs de cette bataille, qui ne comprennent vraiment pas comment, 52 ans après les événements, on peut encore (sinon volontairement) colporter autant d'inexactitudes sur des faits aussi clairement établis que ceux de la victoire tactique sur le XV^{lième} Pz K allemand.

Tout ceci ne nous grandit pas, non plus hélas, aux yeux de l'étranger. « Pauvre B. ».

Raoul FRANCOIS LtCol (Hre).



Au nom du comité de rédaction de l'R NA JOIE, je me permets de faire le point à propos des articles ci-dessus concernant la publication d'un extrait du livre que l'abbé TOUSSAINT, Docteur en Histoire, a publié aux éditions de l'ORNEAU en 1980, intitulé «La Nouvelle Commune de Gembloux» (aperçu géographique, historique et artistique) et plus particulièrement des pages 96 et 97.

Il faut savoir que nous publions cette chronique avec son aimable autorisation ainsi que celle que nous a accordée le cercle «Arts et Histoire» de Gembloux par l'intermédiaire de feu son Président, Monsieur le Professeur Georges NEURAY. Ce texte a déjà également paru in extenso dans les colonnes du journal l'Orneau, il y a plusieurs années.

Le décor étant planté, venons-en à la situation de celui-ci. Il apparaît que Messieurs LABARRE et FRANCOIS détiennent une autre vérité quant à l'histoire d'ERNAGE et, à ce point de vue, la rédaction unanime est prête à la publier.

Maintenant, quant à l'amalgame, je me permettrai seulement de rassurer Messieurs LABARRE et FRANCOIS qu'il n'est pas du tout dans notre intention d'entrer dans le jeu du «révisionnisme historique». De plus, je leur laisse la responsabilité et la mise en cause de la fiabilité historique de l'auteur, celui-ci ayant, à ma connaissance, publié plusieurs ouvrages qui bénéficièrent d'un certain succès en librairie.

Enfin, et je crois que Franz pourrait facilement en témoigner, la date de publication de l'extrait concernant la guerre 40/45 et la bataille de Gembloux est du plus pur hasard. En effet, cette chronique complète généralement notre petit bulletin «sympathique». Quant à y mêler «aux yeux de l'étranger».... et «Pauvre B.».... !

Quant à la rédaction : l'R NA JOIE est une feuille qui n'a d'autres prétentions que de publier, informer, raconter et rassembler ce que nous pensons être intéressant pour les Ernageoises et les Ernageois. Bien sûr, il y a des règles telles que l'identification de l'auteur, le fair-play et l'ouverture à toutes les opinions Mais, en aucun cas, nous ne serons jamais les censeurs qui remplaceront ou modifieront quoi que ce soit dans le texte du rédacteur de l'article et ne serons certainement pas ceux qui le remplaceront par des pointillés.

Notre rôle n'est pas de prendre parti, mais de servir la communauté ernageoise dans les limites de nos moyens et de la façon que nous avons choisie il y a vingt ans. Et si certains ne sont pas intéressés et ne le lisent pas, c'est leur choix et nous le respectons.

Pour le Comité de Rédaction,
Jean LACROIX.

L'R NA JOIE 196 du mois de juillet vous parviendra
avec un retard de 8 jours et sera daté du 10 juillet 1993.
- Au mois d'août il n'y a pas d'R NA JOIE.-
Le numéro 197 est prévu pour le 4 septembre 1993.

DATES A RETENIR.

1. Vendredi 4 juin - ZONHOVEN et sa distillerie
Voyage + pourboire + dîner compris : 825 F.
2. Samedi 3 juillet - Grand-Duché de Luxembourg
Voyage + repas compris : 875 F
3. Samedi 31 juillet - La presqu'île de WALCHEREN
Voyage + repas compris + bateau : 870 F.



Pour les pèlerinages et les longs voyages ainsi que tous les renseignements et inscriptions, s'adresser à :

MARCHAL Anne-Marie - Tél. 081/61.17.68
ou JADIN Hubert - Tél. 010/655.042 ou 657.564.

N.B. Dans les journaux «Vers l'Avenir, L'Orneau et Publi-Gembloux», veuillez consulter les rubriques «Infos Chastre et Walhain», vous y trouverez tous les détails des journées.

Anne-Marie MARCHAL.



MUTUALITE CHRETIENNE DE NAMUR

Section n° 30 à Ernage

Permanence : Rue Omer Piérard 124

En juin : les mardis 1er et 15 de 16 à 19 h.

En juillet : les mardis 6 et 20 de 16 à 19 h.

Camps de vacances... Stations de plein air ...
400 ou 800 F.

Pour autant que les parents soient en règle de cotisations (assurance libre Petits Risques ou assurance libre complémentaire), et pour autant que l'enfant ne participe pas, en 1993, à un séjour mutualiste en Belgique ou à l'étranger, une intervention de 400 F pour les assurés ordinaires ou de 800 F pour les assurés PIVO, régime préférentiel ou minimex, peut être octroyée une fois par an pour un enfant qui répond aux critères suivants :

pour un camp de vacances

. qu'il soit né entre le 1.1.79 et le 31.12.86

. qu'il participe à un camp d'au moins cinq jours, tenu par un groupement reconnu, organisant des activités pour la jeunesse et excluant la compétition.

pour une station de plein air

. qu'il soit né entre le 1.1.79 et le 31.12.89

. qu'il fréquente régulièrement, pendant un minimum de 10 jours, une Organisation de Station de Plein Air.

La demande d'intervention - à me réclamer - doit être complétée pour chaque enfant pouvant bénéficier de ce subside, et être remise au plus tard le 30 septembre 1993.

ACTUALITE

La Mutualité chrétienne et l'avenir de l'A.M.I.

La mutualité Chrétienne a élaboré un programme en dix points comptant un ensemble de mesures structurelles qu'elle estime nécessaires pour garantir à chacun l'accès à des soins de qualité tout en maîtrisant la croissance des dépenses.

Au-delà des problèmes posés par le budget 1993 de l'assurance maladie invalidité et des mesures prônées par le gouvernement - l'instauration d'une franchise notamment - (voir En Marche du 15.04.1993), la Mutualité chrétienne tient à rappeler qu'un ensemble de mesures structurelles sont nécessaires pour, comme déjà mentionné ci-dessus, mais il faut y insister, garantir à chacun l'accès à des soins de qualité tout en maîtrisant la croissance des dépenses. Ses propositions, délibérées et approuvées par son Conseil d'Administration, sont reprises dans un programme en dix points qui sont autant de repères précis qui doivent baliser les négociations futures, notamment au sein des nouvelles instances de l'I.N.A.M.I. qui viennent d'être mises en place.

1. une structure de gestion responsable et compétente
2. des règles de financement stable
3. rendre le financement des hôpitaux transparent
4. agir sur la consommation des médicaments
5. encourager l'emploi judicieux des moyens en concertation avec les prestataires de soins
6. maîtriser l'offre en médecine et en services médicaux lourds
7. une politique de soins globale et cohérente pour les personnes âgées
8. sauver le système d'assurance maladie des indépendants
9. malades et invalides : éviter l'explosion des suppléments et définir le statut des invalides et handicapés
10. éliminer les différences injustifiées dans les dépenses en soins de santé.

Ces mesures structurelles sont détaillées en page 2 du bimensuel «En Marche» n° 1056 du 6 mai 1993.

Eugène DEHOUX

d'ASNATGIA au village d'ERNAGE

Par l'abbé Joseph TOUSSAINT

(suite)

LA PAROISSE

La fondation

Nous ignorons quand la paroisse d'Ernage est devenue totalement indépendante de celle de Gembloux. Primitivement, elle relevait entièrement de Saint-Sauveur. En 1241, une certaine autonomie lui fut accordée sous le pontificat de Grégoire IX (1227-1241), l'épiscopat à Liège de Robert de Thorote (1240-1246) et l'abbatiate à Gembloux de Jean de Brogne (1234-1250). Mais les paroissiens d'Ernage devaient encore se rendre dans l'église paroissiale de Gembloux deux fois par an, ainsi que pour la célébration des baptêmes.

Les revenus

En 1521, le pasteur d'Ernage était tenu à célébrer la messe les dimanches et une fois en semaine. A ces conditions, il disposait de revenus consistant en quatorze muids d'épeautre, auxquels s'ajoutait tout ce que lui procuraient des terres, des cens et des fondations de messes anniversaires.

De plus, l'autel Saint-Jean-Baptiste était pourvu de rapports annuels s'élevant à 5 muids d'épeautre. Le bénéficiaire avait à célébrer la messe une fois par semaine.

Enfin, l'abbaye de Gembloux fournissait au curé un traitement, consistant à la fin d' l'ancien régime en 400 florins. A la même époque, le curé de Cortil recevait 300 florins, ceux de Saint-Géry et de Sauvenière 500 florins. Ces variantes étaient dues aux avantages différents dont ces pasteurs jouissaient, surtout en raison des terres de la cure qu'ils louaient à leur profit.

Les dîmes

L'abbé bénédictin de Gembloux levait à Ernage la dîme. On accordait ce nom à la contribution obligatoire des paroissiens à l'exercice du culte. Elle correspondait en principe au dixième des récoltes. Aussi distinguait-on trois sortes de dîmes. La «grosse» se percevait sur les produits des champs. La «menue» concernait les fruits du jardin. Quant aux «novalles», elles s'étendaient aux nouvelles cultures.

Des fermiers - les dîmeurs - se chargeaient de leur perception. Ils fournissaient à l'abbaye une redevance fixe, déterminée dans un bail. Ils recevaient des assujettis un montants supérieur à la valeur du blé ou de l'argent donnée au décimateur.

Les premiers renseignements concernant les dîmes d'Ernage parvenus jusqu'à nous on trait à la période écoulée du 30 novembre 1458 au 29 novembre

1459. Le dîmeur était alors Jean de Mons, d'Ernage. Il devait livrer au monastère gembloutois quatre muids de froment, soixante muids de seigle et soixante muids d'avoine. En fait, il ne donna, outre les quatre muids de froment, que cinquante-six muids trois setiers de seigle et cinquante-deux muids trois setiers d'avoine. Il obtint du receveur du couvent que la fourniture du reste fût reportée à l'année suivante. On peut estimer que l'abbaye toucha de ce fait environ quarante-cinq livres. Une livre correspondait alors au salaire d'un artisan pendant dix jours.

En 1471, la dîme d'Ernage était levée par Jean Lemarchant et par Collar de Vaux-Ernage. Elle devait donner à l'abbaye de Gembloux, comme en 1459, quatre muids de froment, soixante muids de seigle et soixante muids d'avoine. S'y est ajoutée la livraison de quatorze muids de seigle, dus de l'année précédente. Par contre, il faut en retrancher vingt muids de seigle et treize muids d'avoine, dont l'acquittement a été reporté à l'année suivante.

Nous ignorons le motif de ces retards de paiement. Sans doute la récolte n'avait-elle pas été bonne ?

D'autre part, des comptes particuliers furent établis avec chacun des dîmeurs. Jean Lemarchant ne s'acquitta pas d'une vieille dette de deux muids de seigle. Une fois de plus, il fallut en reporter le règlement à l'année suivante.

Une semblable concession fut accordée à Collar de Vaux-Ernage. On lui permit de ne livrer qu'en 1472 dix muids de seigle. On lui vendit trente muids de seigle à dix sols le muid. En 1472, on lui acheta un boeuf pour dix muids de seigle.

A la fin du XVe s., l'abbaye de Gembloux était tombée financièrement et moralement au plus bas. Les sept religieux qui y demeuraient encore avaient même songé à vendre leurs biens-fonds à Philippe le Beau et à convertir leur monastère en simple prieuré. Mais la situation fut sauvée par le chancelier de Brabant, Guillaume Stradiot. Vers cette époque, on trouve des Stradiots établis à Ernage.

Le nouvel abbé, Arnoul de Solbruecque (1502-1511), venu du Jardinot (Walcourt) avec douze de ses moines, redressa l'abbaye au spirituel et au temporel. Notamment, il récupéra dans Ernage des dîmes tombées en désuétude.

En 1760, l'abbaye de Gembloux employait à Ernage pour y lever la grosse dîme trois dîmeurs : Jean-Baptiste Destain, Charles Rawet et Antoine Ipersiel. Les deux premiers donnaient quatre cents livres, le troisième quatre cent soixante-cinq. Jean Baptiste Destain était aussi fermier de la menue dîme, à raison de cent quarante livres à fournir au couvent. Les bénédictins gembloutois touchaient donc au total quatorze cent cinq livres. Si ce montant indique une nette augmentation de la population d'Ernage depuis trois siècles, il doit aussi être jugé en fonction de la dépréciation de la monnaie, dont la valeur était devenue cinq fois moindre qu'en 1459.

(a suivre)